

Communiqué de presse du CESER

21 juin 2016

Le CESER alerte une nouvelle fois sur la précarisation de la santé en région Centre-Val de Loire.

Dans son rapport annuel sur la conjoncture en région Centre-Val de Loire, le CESER pointe une nouvelle fois une dégradation des indicateurs de santé.

La mobilisation des acteurs et des populations pour éviter la fermeture de la maternité de Pithiviers est relayée par les médias. Mais au-delà, les chiffres et les faits parlent d'eux-mêmes :

- une surmortalité prématurée de la population masculine (282,2 décès prématurés pour 100 000 habitants de moins de 65 ans contre 271,7 en France hexagonale),
- une surmortalité masculine par suicide, phénomène encore plus marqué dans les territoires ruraux de la région Centre-Val de Loire,
- Une situation moins favorable de la région en termes d'espérance de vie : la région Centre-Val de Loire qui disposait d'une situation plus favorable qu'en moyenne en France, présente désormais une position identique (78,5 ans pour les hommes et 84,9 ans pour les femmes),
- une démographie médicale en berne avec par exemple 130,0 médecins généralistes pour 100 000 habitants en moyenne en région (avec de grandes disparités infra régionales) contre 157,6 en France hexagonale, soit la plus faible densité des régions françaises ; ou encore, 45,9 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants en région Centre-Val de Loire contre 64,0 en moyenne en France hexagonale, etc. De plus en plus d'habitants rencontrent de grandes difficultés à retrouver un médecin généraliste référent.
- des établissements de santé de proximité en difficulté : fusion des Centres Hospitaliers de Châteauroux et du Blanc, interrogations quant au devenir de l'autorisation d'obstétrique du Centre Hospitalier de Pithiviers...

La solution ne réside pas seulement dans la construction de maisons de santé pluridisciplinaires même si cela répond en partie aux attentes des professionnels en termes de pratique de leur activité (travail regroupé, transversalité...).

Plusieurs pistes ont été avancées pour remédier à cette situation :

- numerus clausus de la PACES de la faculté de médecine de la région Centre-Val de Loire augmenté de 9 % (235 à 255 places) dès l'année universitaire 2015-2016, ce qui reste encore notoirement insuffisant,
- organisation de liens institutionnels entre les futurs groupements hospitaliers de territoire (GHT) et la faculté de médecine de la région Centre Val de Loire/ le CHRU de Tours,
- enrichissement et diversification des terrains de stage dans les territoires (valeur ajoutée attendue quant à l'attractivité des hôpitaux vis-à-vis de candidats praticiens hospitaliers),
- création de postes d'assistants universitaires territoriaux,
- labellisation universitaire d'au moins une MSP par département, au sein de laquelle exerce un assistant universitaire territorial,
- etc.

Face à la gravité de la situation, le CESER en appelle à une réflexion collective associant l'Etat, les collectivités, les organismes sociaux, les universitaires, pour faire émerger **enfin** une « stratégie santé » pour la région Centre-Val de Loire.